

### Liège 1905. Un intérieur ouvrier

En 1905, Liège organise une exposition universelle qui sera l'occasion d'expérimenter, en organisant un concours, la construction d'habitations ouvrières proposées par différentes sociétés de logement. Ce type de construction est rendu possible et encouragé en Belgique par une loi votée en 1889 qui jette les fondements légaux de l'habitat social.

A cette époque, cependant, les architectes patentés ne se préoccupent pas du logement ouvrier et de l'habitation à bon marché, laissant l'initiative aux promoteurs et entrepreneurs qui alignent des corons et des rangées de maisons étroites, conçues sans grâce ni recherche. Dans le cadre de ce concours entre sociétés de logement, la production des architectes ne se distingue pas non plus par la qualité de sa réflexion, ne proposant, dans la petite avenue Montefiore urbanisée pour l'occasion, que des modèles réduits de maisons bourgeoises qui répondent aux normes strictes de la loi. Pour meubler ces espaces étriqués et généralement peu lumineux, l'occupant peu fortuné ne peut alors guère se procurer que les ersatz des meubles historiques, produits industriellement sans grande qualité matérielle ou décorative et, généralement, peu adaptés aux dimensions et fonctions des lieux qui les reçoivent. Aussi, les organisateurs du concours d'architecture jugent-ils utiles de le compléter par une section dédiée au mobilier.

Pour Gustave Serrurier – et donc, en ces moments, pour la firme Serrurier et C<sup>ie</sup> – le concours de 1905 offre un champ d'expérimentation intéressant. Il y participe en meublant la maison proposée par la Caisse générale d'Épargne et de Retraite et située à l'angle du boulevard Kleyer et de l'avenue Montefiore. Construite dans un style « cottage », il n'en est pas l'architecte qui est M. Gellé. En participant, Gustave Serrurier défend aussi une conception moderne et hygiéniste de l'aménagement intérieur et propose un mobilier polyvalent, fonctionnel et d'une esthétique avant-gardiste, connu par quelques descriptions.

Dans la « La chambre commune », retenons l'exemple du buffet qu'il décrit « *en orme de pays verni, toutes les garnitures sont en fer noir. Un meuble prenant de la cheminée au mur latéral comprend un buffet, une armoire, un bureau avec pupitre abattant, une petite bibliothèque pouvant contenir une cinquantaine de volumes. Un banc au dossier bas est placé devant la fenêtre; (...) des chaises tout en bois avec poignée en fer au dossier et deux fauteuils pour les parents.* » Si le meuble buffet se signale par sa fonctionnalité, c'est le système constructif qui distingue le banc, la table et les chaises : aucun assemblage de menuiserie, uniquement des vis apparentes, dans un système – encore différent du *Sillex* – fait d'éléments orthogonaux s'épaulant et se confortant mutuellement.

Ce type de mobilier sera effectivement produit par sa firme, parfois dans un bois différent, et peut encore se rencontrer dans diverses collections.

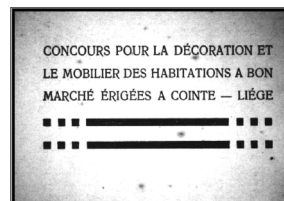
En publiant chez l'imprimeur Bénéard la brochure *Un Intérieur ouvrier*, il expose et nous fait connaître ses motivations ; elles rencontrent, de manière générale, le programme du concours qu'il reprend en guise d'introduction. C'est un texte essentiel pour comprendre les développements de sa pensée esthétique et sociale.

Xavier Folville  
Président du Centre Serrurier-Boy

**DOCUMENTS  
DU CENTRE  
SERRURIER-BOY**

Série 5. Mai 2016

### Un intérieur ouvrier. Liège 1905 G. Serrurier



Édition en fac-similé de la brochure de 1905 (h. 220x122)  
Imprimerie Auguste Bénéard, Liège

**Centre Serrurier-Boy (asbl)  
04/242 79 31 41, Bd de la Constitution 4020-Liège  
Belgique**